

<b>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2020</b>
--

Le six octobre deux mille vingt à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à huis clos à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mr Jean-Guy LECOUTEUX, Maire.

**Date de convocation** : 28 septembre 2020

**Membres en exercice** : 19

**Date d'affichage** : 28 septembre 2020

**Présents** : 16 **Votants** : 16

**Etaient présents** : Mme Annie PRIEUR, Mr Jérôme AVONDE, Mme Catherine MERLEN, Mr Jordan LEGRAND, Mme Florence PIHA, Mme Carole COUPLEUX, Mr Olivier GENTIL, Mr Laurent PANNIER, Mme Céline PINHEIRO, Mr François BOENDER, Mr Aurélien GAUTIER, Mme Christelle MAILLARD, Mr Pierre LARIBLE, Mme Candice VABRE et Mr Florent FIDELIN.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent(e)s excusé(e)s** : Mme Françoise DENEUVE, Mr Didier HUBLET et Mme Stéphanie MARAIS.

**Secrétaire de séance** : Mr Jordan LEGRAND.

---

**Ordre du jour** :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion,

**Construction du Centre Aquatique Intercommunal du Plateau Est à Belbeuf :**

- Marché de travaux : Résultat de la Commission d'Appel d'Offres du 6 octobre 2020,
- Réalisation d'un emprunt de 8 500 000€ sur 25 ans,
- Réalisation d'un emprunt de 3 000 000€ sur 3 ans,

Questions diverses.

Monsieur le Maire précise que deux questions ont été retirées de l'ordre du jour :

**Questions retirées :**

- Réalisation d'un emprunt de 8 500 000€ sur 25 ans,
- Réalisation d'un emprunt de 3 000 000€ sur 3 ans.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE**

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal de la réunion du 27 août 2020, lequel est adopté à l'unanimité.

**Délibérations :**

**CONSTRUCTION DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL DU PLATEAU EST A BELBEUF**

Marché de travaux

Résultat de l'appel d'offres du 31 juillet 2020 – Attribution du lot n°5 – Electricité

Vu l'article M 2122-1 du CGCT,

Vu la procédure d'appel d'offres ayant pour objet la construction du Centre Aquatique Intercommunal du Plateau Est,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le groupement de maîtrise d'œuvre COSTE ARCHITECTURES PARIS/SOGETI/KUBE STRUCTURE/ACOUSTIQUE VIVIE ET ASSOCIES ET SILVA LANDSCAPING,

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 31 juillet 2020,

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date 6 octobre 2020,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le fait que le lot 5 (Electricité) a été mis en attente et une analyse complémentaire demandée à la maîtrise d'œuvre,

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché concernant le lot 5 (Electricité) avec l'entreprise COGELEC pour un montant de :

Base : 438 819,71€

PS1 : 19 626,39€

PS2 : 704,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise COGELEC pour un montant global de 459 150,10€ HT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.